

Diphthérie, tétanos, polio trois vaccins inutiles

Ces trois vaccins sont les seuls actuellement exigés par la loi pour la fréquentation d'une collectivité d'enfants et d'adolescents. Pourtant, aucun des ces trois vaccins ne semble aujourd'hui réellement indispensable, soit parce que la maladie concernée a disparu, soit parce que le vaccin est inopérant.

En France, la vaccination par le DTP (diphthérie, tétanos, polio) est obligatoire. Elle occupe une place importante dans le calendrier vaccinal des bébés (trois injections à un mois d'intervalle) et si l'on suit à la lettre le programme officiel de vaccination, un adulte de 70 ans aura été vacciné pas moins de treize fois dans sa vie ! Malgré cette pression vaccinale intense, l'immense majorité de la population continue de penser que le DTP est absolument nécessaire. L'image du patient atteint de tétanos, arc-bouté dans son lit, l'asphyxie lente due à la diphthérie et les infirmités causées par la poliomyélite sont encore très présentes dans l'imaginaire collectif. Pourtant, les arguments scientifiques et statistiques ne manquent pas pour remettre en question ce vaccin.

● La diphthérie

Cette maladie, qui présentait parfois des formes graves, a disparu d'Europe occidentale. La transmission par voie aérienne du bacille de Löffler fait de la diphthérie une maladie facile à enrayer par la surveillance épidémiologique, et lorsqu'un

cas isolé apparaît dans nos régions (la maladie ayant été contractée à l'étranger), le problème est immédiatement maîtrisé. Rien ne justifie donc la poursuite de la vaccination. Comme avec tous les vaccins, des effets indésirables de gravité diverse sont signalés, notamment des réactions neurologiques (« *Guide des vaccinations* », 2006). En outre, le vaccin (une anatoxine) vise la toxine et non le germe, il est sans effet sur le portage.

Les mesures d'hygiène et de salubrité ont fait disparaître cette maladie. Pourquoi donc continuer à vacciner contre une maladie du passé, qui en outre est facilement guérissable ?

● Le tétanos

Il est surprenant de constater à quel point la peur du tétanos imprègne l'imaginaire. Elle est totalement irrationnelle et fantasmagorique pour les raisons suivantes :

- le tétanos n'est pas une maladie contagieuse,
- le tétanos n'est pas une maladie immunisante,
- le tétanos n'est pas une maladie fréquente,

- le tétanos nécessite des conditions très particulières pour se développer,
- le tétanos peut être guéri,
- le tétanos n'affecte pas les enfants (sauf de rarissimes exceptions),
- seule la toxine de certains bacilles de Nicolaïer est dangereuse.

Tous ces éléments font du tétanos une maladie rare et non redoutable, mais on en a véhiculé une image totalement déformée au point de distiller la peur dans tous les esprits.

Les spores tétaniques qui existent dans la nature doivent se trouver dans un milieu totalement privé d'oxygène pour qu'il y ait un danger, car le bacille est un anaérobie strict, cela veut dire que la maladie ne peut pas se développer si le bacille est en contact avec de l'oxygène, même en petite quantité. Il faut donc que les plaies soient fermées et nécrosées (mortes) sans vascularisation puisque le sang véhicule de l'oxygène. Dans ce type de plaie peuvent aboutir des terminaisons nerveuses vers lesquelles va se diriger la toxine produite par le bacille après germination (à noter que les bacilles tétaniques ne produisent pas tous la toxine). C'est alors que la maladie peut se déclencher car, une fois présente dans le système nerveux, rien n'est plus capable de l'arrêter la toxine. La vaccination à base d'anatoxine (toxine tétanique atténuée) ne peut engendrer que des anticorps qui vont circuler dans le sang. Ces anticorps ne pourront donc jamais rencontrer la toxine présente dans un tissu nécrosé ou dans une terminaison nerveuse (non irrigués), ils seront donc inopérants pour éviter la maladie.

Il est ainsi facile de comprendre pourquoi le tétanos n'est pas une maladie immunisante : c'est précisément parce qu'il n'y a pas de rencontre entre le système immunitaire et la toxine, donc jamais de production d'anticorps. On ne retrouve pas d'anticorps chez un malade guéri du tétanos, et pour cause.

mobilisation

Un collectif européen de vaccinovigilance

Depuis dix ans il existe un collectif européen de vaccinovigilance qui réunit des particuliers, des associations et des médecins, venant de la plupart des pays européens. Ce collectif, baptisé European Forum For Vaccine Vigilance (EFVV) a élaboré un projet de collecte de témoignages sur les accidents postvaccinaux dans les pays européens. Ce travail a porté sur plus d'un millier de dossiers et a donné lieu, en 2005, à un rapport en cinq langues qui a été remis à certains députés européens membres de diverses commissions (environnement et santé) à Bruxelles. Les données ont été codifiées et rassemblées dans un document disponible au siège de l'association ALIS (19 rue de l'Argentière, 63200 Riom) sous forme papier ou CD, elles sont accompagnées de près de 1 800 références bibliographiques. On peut se procurer ce rapport auprès de l'EFVV (www.efvv.eu) ou d'ALIS (www.alis-france.com) sous forme papier (11,50 €) ou CD (11 €).

